

Problème d'innocuité potentiel avec le Ferriprox (défériprone)

Avis de Santé Canada

27 février 2019

Le Collège souhaite attirer l'attention de ses membres sur un avis émis par la Direction des produits de santé commercialisés de Santé Canada concernant les conclusions de l'examen de l'innocuité sur le Ferriprox (défériprone).

Ce médicament d'ordonnance est autorisé pour éliminer l'excès de fer accumulé à la suite de transfusions sanguines associées au traitement des syndromes thalassémiques. L'examen d'innocuité concerne l'évaluation du risque potentiel de troubles du cerveau et du système nerveux chez les enfants.

Consulter [l'avis de Santé Canada](#).

Pour de plus amples informations :

[Base de données en ligne de Canada Vigilance](#)

[Direction des produits de santé commercialisés](#)